



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 26 MAI 2025 À 09H30
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Benoit JIMENEZ - Président, Didier GUÉVEL - Vice-Président, Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Maurice MAQUIN - Vice-Président, Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente - Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président, Jean-Robert POLLET - Vice-Président, Cathy CAUCHIE, Tony FIDAN - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président

Absent(s) excusé(s) :

Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Roland PY - Vice-Président, Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente

Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général, Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe Gestion de Projets, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureau Syndical

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau précédente

Le compte-rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda des Élus - Année 2025

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus 2025. Le Bureau du 30 juin est reprogrammé le 7 juillet et sera suivi d'une CAO.

Congés de Benoit JIMENEZ - Délégation de signature

Procédures juridiques

Révision des statuts du SIAH

Un point d'avancement est effectué par Célia DUBERTRAND.

Modification du montant de l'estimation du marché public relatif aux travaux de réhabilitation du réseau des eaux usées de la Rue du Pont-Yblon et la Rue du Moulin sur la commune de Bonneuil-en-France (Opération n° BONN 203)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Déborah TANGUY, le Bureau définit les critères de pondération suivants : Prix 40 % et Valeur technique 60 % et autorise le Président à signer le dossier de demande de subvention avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)

Réunion relative à la renaturation du Croult sur le secteur dit « Pieds humides » sur les communes de Bonneuil-en-France et Garges-lès-Gonesse le mercredi 02 juillet 2025 à 09h30 (Opération n° 489C)

Benoit JIMENEZ et Monsieur le Maire de Bonneuil-en-France - Abdellah BENOUARET participeront à ce premier COPIL, programmé le 2 juillet 2025 à 9h30.

Retour sur la réunion du 13 mai organisée par la SAFER pour la préemption des parcelles intéressant la réouverture du Petit Rosne en aval immédiat des Prés-sous-la-Ville sur la commune de Sarcelles

Déborah TANGUY précise que la propriétaire actuelle des parcelles concernées refuse une préemption partielle desdites parcelles au profit d'une préemption totale. Une rencontre entre les services du SIAH et le futur acquéreur des parcelles va être programmée pour une présentation du projet de réouverture du Petit Rosne en aval immédiat des Prés-sous-la-Ville.

Retour sur la réunion du 21 mai avec Monsieur le Maire de la commune d'Arnouville relative à la présentation du projet de renaturation du Croult et des aménagements en lien avec la ville à l'aval du Vignois

Déborah TANGUY indique que le scénario validé par le Maire de la commune inclut la suppression de trois terrains de tennis existants et la création d'un nouveau terrain. La procédure au titre de la « loi sur l'eau » peut être engagée ainsi que la Déclaration d'Utilité Publique. Dans ce contexte, il peut être envisagé un démarrage des travaux début 2027.

Retour sur la réunion du 22 mai organisée par la DDT au sujet des mesures compensatoires des travaux de la liaison Roissy-Picardie en présence de l'Agence de l'Eau, du SAGE, de la SNCF Réseau et du SIAH

Ce point est exposé par Déborah TANGUY. La participation de SNCF Réseau pourrait être intégrée au projet d'arasement de la butte située sur la station d'épuration de Bonneuil-en-France, travaux préalables à la renaturation de la Morée. Les membres du Bureau valide cette proposition sous couvert de la décision prise avec le SAGE.

ASSAINISSEMENT

Remerciements zone hôtelière de Saint-Witz

Déborah TANGUY fait part aux membres du Bureau des remerciements des commerçants de la zone hôtelière de Saint-Witz à l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la remise à niveau de ladite zone qui faisait face à des problèmes récurrents, à savoir une pompe de relevage défectueuse, des bacs de rétention d'eau saturés ainsi que le curage insuffisant de certains réseaux.

STATION DE DÉPOLLUTION

Marché CREM - Courrier de demande de médiation concernant les pénalités relatives au retard dans la levée des réserves du procès-verbal du Constat d'Achèvement de Construction (CAC)

Après exposé par Éric CHANAL, le Bureau valide la programmation d'une réunion avec les représentants d'OTV en présence du conseil juridique du SIAH.

Fin de la réunion de bureau à 10h20

Prochaine réunion de bureau lundi 16 juin 2025 à 09h00